

# RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

## Le gaz de schiste vs. une gouvernance écologique

Steve Timmins,  
Le 8 novembre 2010

(À noter : les références sont indiquées à l'annexe II de mon mémoire intégral)

273 P  NP  DM115.1

Développement durable de l'industrie des gaz  
de schiste au Québec

6212-09-001

Je suis un citoyen qui demeure dans la Vallée du Richelieu et qui participe au mouvement environnemental depuis maintes années. En ce qui concerne le développement de l'industrie du gaz de schiste au Québec tel que prévu et déjà amorcé, **ma position**, à la suite d'une réflexion poussée et axée sur les faits, est la suivante :

**Les activités d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste telles que prévues ne sont ni durables, ni écologiques, ni en harmonie avec les activités ou besoins des populations locales, et ces activités, par leur nature même, ne présentent aucune possibilité de le devenir.**

**Bien au contraire, les activités reliées aux opérations de gaz de schiste présentent des risques énormes pour l'environnement, la santé humaine, la sécurité alimentaire, le mode de vie et l'économie dans les régions visées ainsi que pour tout le Québec.**

**Par conséquent, le seul geste responsable de la part du gouvernement du Québec serait d'imposer un moratoire immédiat et définitif sur toute activité reliée au gaz de schiste en sol québécois.**

Des faits vécus et des enquêtes sur les impacts de l'industrie du gaz de schiste aux États-Unis et au Canada révèlent de graves problèmes et risques environnementaux reliés à cette industrie. Ceux-ci comprennent la pollution de l'air, de l'eau et du sol en provenance de sources multiples.

Aux États-Unis, la Dr. Theo Colborn, spécialiste en santé environnementale de grande renommée, a identifié la présence de plus de 596 produits chimiques, dont des substances toxiques, dans les boues de forage et dans les millions, sinon les milliards, de litres d'eau de fracturation utilisés par cette industrie. Ces produits chimiques sont introduits dans l'environnement intentionnellement, ou accidentellement. Intentionnellement, car ils sont essentiels au forage et à la fracturation. Accidentellement, car ils peuvent s'échapper et se retrouver dans la nappe phréatique, les eaux de surface, l'air ambiant et les terres avoisinantes. De plus, le méthane situé dans les formations rocheuses souterraines visées ou simplement traversées, de même que des éléments radioactifs qui se trouvent naturellement dans les formations, peuvent, eux aussi, s'échapper dans l'environnement.

Les multiples sources potentielles de contamination comprennent les accidents reliés aux activités de forage et de fracturation, y compris les explosions et puits de gaz hors de contrôle, les installations de surface, les réservoirs d'entreposage des eaux usées (fuites ou évaporation), les déversements lors du transport, un traitement inadéquat des eaux usées, et le déversement illégal de ces eaux dans les champs et rivières. De plus, la portion (plus de 50 %) de ces substances toxiques non biodégradables qui reste sous terre pourrait remonter à la surface par des fissures naturelles, engendrant ainsi des problèmes de pollution dans quelques années ou pendant des décennies ou siècles à venir. La gestion des milliers de tonnes de déchets toxiques (eaux et boues usées) accumulés et la surveillance de cette

gestion constituent à elles seules un fardeau de taille pour les Québécois, notamment dans le cas de la faillite, de l'insolvabilité ou du refus des gazières de s'en occuper. Parmi les autres sources de pollution connexes, notons les moteurs diesels utilisés dans les opérations et les émissions des nombreux camions.

La Dr. Theo Colborn ainsi que d'autres chercheurs et autorités ont observé de graves problèmes de santé publique associés à l'industrie du gaz de schiste tels des cancers, des troubles neurologiques et des décès. On observe aussi des animaux malades ou morts et des bétails exposés à la contamination qui, malgré tout, sont toujours destinés au marché alimentaire.

Une autre préoccupation importante est l'utilisation d'énormes quantités d'eau. En effet, des millions de litres d'eau sont requis pour les multiples fracturations reliées à chaque puits et des milliers de puits sont prévus pour le Québec. Enlever cette quantité inconcevable d'eau de nos cours d'eau et/ou eaux souterraines, qui font face déjà à une énorme pression en raison des changements climatiques et une sur-utilisation par les activités humaines, comporte un grand risque de perturbation du cycle de l'eau, des écosystèmes aquatiques, de la biodiversité et de nos sources d'eau potable.

Tous les efforts déployés par les Québécois depuis des années, des efforts encouragés et encadrés par les municipalités et les gouvernements, seront ridiculisés et risqueront d'être effacés par l'énorme gaspillage d'eau relié à cette industrie.

Sur le plan économique et social, le développement de cette industrie au Québec soulève d'importantes problématiques en raison du bouleversement de la vie normale de milliers de Québécois, de la résistance et du conflit social de longue durée qui verraient le jour, et en raison d'une perte énorme de temps, d'énergie et de talents qui seraient mieux investies dans des projets rassembleurs tel le développement de vraies énergies vertes.

Tout comme l'Allemagne, le Québec pourrait générer des centaines de milliers d'emplois (250 000 emplois créés en Allemagne dans les énergies renouvelables), des milliards de dollars en activités économiques vertes et des exportations importantes en technologies et expertises des énergies vertes. Donc, une société, une économie et une gouvernance écologique dignes du 21<sup>e</sup> siècle.